



Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 09/16/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LEPAGE PL PREMIUM FAST GRAB (FORMERLY LEPAGE PL PREMIUM ADVANCED)	Numéro IDH:	1417396
Type de produit/utilisation recommandée:	Colles de montage		
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

CEPA, nouvelle restriction significative d'activité (SNAC)-Pas pour l'usage dans les produits conçus pour être employés par des enfants sous l'âge de 7.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. H334 - PEUT PROVOQUER DES SYMPTÔMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES PAR INHALATION. H372 - RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES À LA SUITE D'EXPOSITIONS RÉPÉTÉES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGÉE.

CLASSE DE RISQUE	CATÉGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANÉE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS RÉPÉTÉES	1

PICTOGRAMME(S)

Numéro IDH: 1417396

Nom du produit: LEPAGE PL PREMIUM FAST GRAB (FORMERLY LEPAGE PL PREMIUM ADVANCED)



Conseils de prudence

Prévention:	P260 - Ne pas respirer les poussières. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
Intervention:	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'air et la placer dans une position facilitant la respiration. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin.
Stockage:	P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Non prescrit
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

Le pourcentage suivant du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité orale aiguë est inconnue : 2 %

Le pourcentage suivant du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité cutanée aiguë est inconnue : 2 %

Le pourcentage suivant du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue : 2 %

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Calcaire	1317-65-3	10 - 30
Methylenebis(phenylisocyanate)	101-68-8	10 - 30
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	9016-87-9	5 - 10
Methylene bisphenyl isocyanate	26447-40-5	1 - 5
Quartz (SiO ₂), respirable	14808-60-7	0.1 - 1
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent pas être mises en contact avec le produit.
Contact avec la peau:	Laver immédiatement la zone affectée avec une eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Enlever les vêtements souillés.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
Ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Il n'existe pas d'antidote spécifique. Une personne connaissant une réaction dermique ou de sensibilisation pulmonaire à cette matière, devrait être retirée du lieu d'exposition au diisocyanate. Traitement basé sur l'appréciation du médecin au vu des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Mousse Brouillard d'eau
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Fumées et vapeurs de la décomposition thermique varient en composition et toxicité.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Vapeurs d'isocyanate. Gaz nitreux Fumée.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
Méthodes de nettoyage:	Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Éviter la pulvérisation/formation d'aérosol. Évitez les températures extrêmes. Protéger de l'humidité. Assurer une ventilation adéquate. Voir le conseil à la section 8. Conserver hors de la portée des enfants.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 15 °C (59°F) et 30 °C (86°F)
Les propriétés du produit changent en dessous de la limite de température indiquée. Garder fermé en lieu frais et sec. Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA particules inhalables 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Methylenebis(phenylisocyanate)	0.005 ppm TWA	0.02 ppm (0.2 mg/m3) Ceiling	Rien	Rien
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	0.005 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
Methylene bisphenyl isocyanate	0.005 ppm TWA 0.005 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
Quartz (SiO ₂), respirable	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable.	Rien	Rien
Dioxyde de titane	0.2 mg/m3 TWA Particules nanométriques respirables 2.5 mg/m3 TWA Particules fines respirables	15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Dans de tels cas, ou quand les concentrations de MDI excèdent la TLV, il faut porter un masque de protection respiratoire. Si l'exposition personnelle ne peut pas être contrôlée en dessous des limites applicables par ventilation, porter un appareil de protection respiratoire anti-vapeurs/particules organiques bien ajusté approuvé par NIOSH.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Gris
Odeur:	d'Aromatique, Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	1.3 à 23.89 °C (75°F) Environ
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93.34 °C (> 200.01 °F) ASTM D-93
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune prévue.
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Insoluble Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	1.7 %; 22 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
Viscosité dynamique:	18,000 mpa.s
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone. Isocyanates.
Produits incompatibles:	Eau. Alcools. Des bases fortes. Comburants.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Humidité.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables:	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion
Voies d'exposition probables:	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. Irritation modérée des voies respiratoires. L'exposition aux diisocyanates peut avoir les effets suivants sur la santé des humains ; irritation et réactions allergiques de la peau, irritation respiratoire, sensibilisation respiratoire et toxicité pulmonaire; certains diisocyanates peuvent causer le cancer. Le risque de déclaration de ces effets dépend de plusieurs facteurs dont le niveau d'exposition, la fréquence d'exposition, la partie du corps exposée et la sensibilité chez la personne exposée. Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent être mises en contact avec le produit.
Inhalation:	L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement. Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires. Irrite les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Le contact avec la peau peut causer une irritation de la peau ou une réaction allergique (sensibilisation) chez certaines personnes. Ce produit peut décolorer la peau.
Contact avec la peau:	Peut causer une réaction allergique de la peau. Entraîne une irritation de la peau.
Contact avec les yeux:	Entraîne une irritation des yeux.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Ne pas goûter ou avaler.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Calcaire	Rien
Methylenebis(phenylisocyanate)	Rien
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	Rien
Methylene bisphenyl isocyanate	Rien
Quartz (SiO ₂), respirable	Rien
Dioxyde de titane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 6.82 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.28 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.56 mg/l

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Calcaire	Poussières nuisibles		
Methylenebis(phenylisocyanate)	Irritant	Allergène	Respiratoire
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	Irritant	Allergène	Reins Foie Respiratoire
Methylene bisphenyl isocyanate	Irritant	Allergène	Mutagène Respiratoire
Quartz (SiO ₂), respirable			
Dioxyde de titane	Irritant		Respiratoire Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non
Methylenebis(phenylisocyanate)	Non	Non	Non
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	Non	Non	Non
Methylene bisphenyl isocyanate	Non	Non	Non
Quartz (SiO ₂), respirable	Connu pour être cancérogène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 3, 13, 15

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 09/16/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.